

EMPREINTE SOCIETALE DE L'ENTREPRISE

Documentation v.4

Ce document a pour objet de fournir une description complète et détaillée de l'Empreinte Sociétale de l'Entreprise (ESE) et des indicateurs qui la composent. Il vise à rendre l'approche et les méthodologies accessibles à tous.

Les informations publiées n'engagent que La Société Nouvelle.

La Société Nouvelle

SAS immatriculée au RCS de Lille Métropole siren 889 182 770

Président : Sylvain HUMILIERE

sylvain.humiliere@la-societe-nouvelle.fr

06 02 36 23 83

SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
PRESENTATION	4
SELECTION DES INDICATEURS	5
MODELE DES INDICATEURS	6
FORMULES DE CALCUL	8
INDICATEUR DE PRECISION	11
BASE DE DONNEES OUVERTE	12
INDICATEURS	14
CONTRIBUTION A L'ECONOMIE NATIONALE	15
CONTRIBUTION AUX METIERS D'ARTS & AUX SAVOIR-FAIRE	17
CONTRIBUTION AUX ACTEURS D'INTERET SOCIAL	19
CONTRIBUTION A L'EVOLUTION DES COMPETENCES ET DES CONNAISSANCES	21
INDICE DE REPARTITION DES REMUNERATIONS	23
INDICE D'ECART DE REMUNERATIONS FEMMES - HOMMES	25
INTENSITE D'EMISSION DE GAZ A EFFET DE SERRE	27
INTENSITE D'EXTRACTION DE MATIERES PREMIERES	29
INTENSITE DE PRODUCTION DE DECHETS	31
INTENSITE DE CONSOMMATION D'ENERGIE	33
INTENSITE DE CONSOMMATION D'EAU	35
INTENSITE D'UTILISATION DE PRODUITS DANGEREUX	37

PRESENTATION

L'Empreinte Sociétale de l'Entreprise (ESE) est un panel d'indicateurs qualifiant la valeur produite par l'Entreprise. Elle mesure, sous forme de résultats chiffrés, des impacts clefs liés à l'emploi des ressources financières de l'entreprise, sur des sujets sociaux et environnementaux majeurs. Elle a vocation à être publique, à destination des parties prenantes de l'entreprise et en particulier à ses clients. Une base de données ouverte regroupe l'ensemble des ESE pour faciliter leur exploitation.

L'objectif premier de l'ESE est de connaître et d'anticiper les impacts de nos dépenses ; vues comme une contribution au chiffre d'affaires de l'entreprise bénéficiaire. Cette connaissance est clef pour mettre en place une traçabilité des impacts des activités économiques et disposer d'une information pertinente pour réorienter les flux économiques vers les acteurs les plus vertueux.

Les indicateurs sont relatifs au chiffre d'affaires : ils sont **comparables et applicables à l'ensemble des entreprises.** Par construction, la mesure s'appuie sur la comptabilité de l'entreprise afin de tracer l'emploi des ressources (production, charges externes, amortissements, etc.). Pour l'ensemble des flux *sortants*, i.e. de la valeur produite par une autre entreprise, la mesure fait intervenir l'empreinte sociétale des entreprises sollicitées. Elle donne, de ce fait, une lisibilité complète sur les impacts liés aux activités des entreprises.

Ainsi, l'usage de l'ESE est double, elle offre :

- Un élément d'information comparable sur la performance sociale et environnementale d'une entreprise : pour guider nos choix de consommations, intermédiaires ou finaux ;
- Une donnée de mesure de l'empreinte sociétale de ses clients : pour mesurer notre impact et mettre en place une traçabilité.

L'Empreinte Sociétale de l'Entreprise constitue ainsi un cadre de performance extra-financière et un vecteur de traçabilité d'impacts basés sur les flux économiques. Elle permet une intégration des problématiques sociales et environnementales au cœur des entreprises, et une source d'information sur les impacts de nos dépenses. Elle s'inscrit dans une volonté de faire évoluer notre modèle économique à travers la notion de qualité de la valeur économique : elle permet d'ajouter de nouvelles dimensions – sociales et environnementales – à la valeur économique, et d'apprécier de manière plus juste et plus complète la valeur créée et produite d'une entreprise.

Note: L'ESE fournit une information liée à la production d'une entreprise, et ne prend pas en compte les impacts liés à l'emploi et à la fin de vie des produits (utilisation, influence comportementale, incitation à d'autres achats, etc.). Elle doit donc être exploitée au regard de ce qu'elle mesure, et ne peut constituer un élément unique de décision vis-à-vis d'un produit ou de la situation d'une entreprise.

SELECTION DES INDICATEURS

Les indicateurs¹ qui composent actuellement l'Empreinte Sociétale de l'Entreprise sont les suivants (**12** indicateurs) :

Emplois des ressources

•	Contribution à l'Economie Nationale 🖁 👼	ODD 8-12
•	Contribution aux Métiers d'Art et aux Savoir-Faire 🖁 🕫 👼	ODD 8-9-12
•	Contribution aux Acteurs d'Intérêt social 🖁 👼	ODD 8-12
•	Contribution à l'Evolution des compétences et des connaissances 🖥 🖫 💆	ODD 8-9-12

Indicateurs sociaux

•	Indice de réparation des rémunérations 🖥 🖥	ODD 8-10
•	Indice d'écart de rémunérations Femmes/Hommes 🖥 🎩	ODD 5-10

Indicateurs environnementaux

•	Intensité d'Emission de Gaz à effet de serre 🖾 🖫 🖺	ODD 12-13-14-15
•	Intensité d'Extraction de Matières premières \overline 🖺 🔼	ODD 12-14-15
•	Intensité de Production de Déchets 🖥 🖺 🖺 🗓	ODD 3-11-12-14-15
•	Intensité de Consommation d'Energie 🖥 🗟 🖁	ODD 7-12-13
•	Intensité de Consommation d'Eau 😇 🚟 🖫	ODD 6-12-14-15
•	Intensité d'Utilisation de Produits dangereux 💆 🖫 📴 🖺	ODD 2-3-12-14-15

¹ Le format des indicateurs et leur construction sont décrits dans la partie ci-après.

Ils sont définis à partir des 17 Objectifs de Développement Durable, et en lien avec le rôle de l'Entreprise et les attentes du Consommateur. Ils ont vocation à évoluer selon la criticité des enjeux. Plusieurs indicateurs sont en cours d'élaboration sur les questions de l'artificialisation des sols, des accidents du travail ou de l'économie locale.

Des objectifs annuels macroéconomiques sont associés à chaque indicateur, sur un horizon à 2030 ou 2050. Ils visent à fournir une évolution de référence vis-à-vis des transformations à faire. Ils sont appuyés, dans la mesure du possible, à des engagements nationaux ou des politiques publiques ; le cas non-échéant, ils sont définis arbitrairement (et temporairement) par La Société Nouvelle dans une optique de société durable, et dans l'attente d'un positionnement d'une structure référente.

Un comité de gouvernance des indicateurs est en projet, pour partager les décisions prises concernant les indicateurs et leur application (ajout/retrait des indicateurs, définition des objectifs, méthodologies, etc.). La volonté est d'aboutir à une large coopération des différents acteurs de l'économie et du développement durable, publics et privés.

MODELE DES INDICATEURS

L'Empreinte Sociétale de l'Entreprise regroupe 3 types d'indicateurs :

- Contribution (en % de la valeur i.e. €/€): Part de la valeur fléchée vers des entreprises ou activités spécifiques, grandeur monétaire par unité de valeur Ex: contribution à l'économie nationale, contribution à l'évolution des compétences, etc.
- Intensité (en g/€, m2/€, etc.) : Grandeur physique par unité de valeur Ex : intensité énergétique (J/€), intensité carbone (qCO2e/€), etc.
- Indice: Grandeur sans dimension (i.e. non exprimée pas unité de valeur)
 Ex: Ecart de rémunérations F/H, Indice de répartition des rémunérations (Indice de GINI), etc.

Ces trois formats sont désignés comme des **Indicateurs de Qualité de la Valeur Economique (IQVE)** ; ils sont indépendants du volume monétaire auquel ils sont associés, et apportent une information sur les externalités liées à la production de la valeur économique en question (impacts générés, conditions de production, etc.). Ils sont comparables et applicables à toute personne morale tenant une comptabilité.

Les indicateurs de type contribution et intensité peuvent être considérés comme des facteurs d'impacts monétaires : il est possible d'obtenir à partir du volume monétaire (montant), l'impact en valeur absolue de la valeur à laquelle ils sont associés (en euros pour les contributions et selon la grandeur physique utilisée pour les intensités). Ce calcul n'est pas applicable pour les indices, qui ne sont pas exprimés par unité de valeur.

$$I_{VE} = X_{VE} \times VE$$

 I_{VE} impact lié à la valeur économique (dépense, chiffre d'affaires, etc.)

 X_{VE} qualité de la valeur économique (IQVE hors indices)

VE valeur économique considérée (volume monétaire : montant de la dépense, du chiffre d'affaires, etc.)

Formule – Impact d'un volume monétaire (non applicable pour les indices)

Dans le cas de l'ESE, les indicateurs sont rattachés au chiffre d'affaires de l'entreprise (production vendue). Leur mesure s'appuie sur la production de l'entreprise et ses composantes :

Agrégat	Valeurs des IQVE
Chiffre d'affaires	Déduites de 1 et 2
<u>+</u> Production stockée/déstockée [1]	Identiques à 3 / Exercice précédent pour déstockage
+ Production immobilisée ^[2]	Identiques à 3
= Production [3]	Déduites de 4 et 5
- Charges externes [4]	ESE des entreprises bénéficiaires
= Valeur Ajoutée <i>brute</i> ^[5]	Déduites de 6 et 7
- Dotations aux amortissements [6]	ESE des entreprises bénéficiaires
= Valeur Ajoutée nette [7]	Mesure à partir des données de l'entreprise

Agrégats intermédiaires considérés – ESE

Pour chaque indicateur, la mesure fait donc intervenir les données des fournisseurs – que ce soit au niveau des consommations ou des dépenses d'investissements – et assure ainsi un chainage le long de la chaine de valeur. Cette caractéristique permet, au-delà de fournir une information plus pertinente, de mobiliser les entreprises du fait de l'incidence qu'elles auront sur leurs clients et de travailler avec leurs fournisseurs pour améliorer leur performance.

Les indicateurs peuvent également s'appliquer à la comptabilité nationale pour suivre l'évolution de la qualité de la production intérieure (PIB), de la production disponible (PIB + Importations) et de la valeur ajoutée et produite des différentes branches d'activités. Ils offrent une vue élargie de l'économie nationale et de ses externalités ; et peuvent être mis en lien direct avec les engagements sociaux et environnementaux tels que la neutralité carbone en 2050 ou la planification pluriannuelle de l'énergie.

Chaque entreprise est ainsi en mesure de savoir si ses activités sont contributrices ou non à une économie durable, où elle se situe, comment évoluent ses impacts, et si elle se distingue de ses concurrents.

FORMULES DE CALCUL

Les indicateurs doivent perçus comme des données qualitatives liées à la valeur économique et donc associées aux différents flux. La qualité d'un agrégat correspond à la moyenne pondérée de ses composants – flux sortants – (Approche par les revenus ; cf. décomposition du chiffre d'affaires d'une entreprise) et est associée aux flux entrants (Approche par la demande ; affectation des valeurs des indicateurs à ses factures clients).

La qualité de la valeur ajoutée d'une entreprise dépend directement des activités de l'entreprise sur son périmètre opérationnel.

QUALITE DE LA VALEUR AJOUTEE NETTE

Pour la composante liée à la valeur ajoutée nette (X_{VAN}) , la méthodologie d'évaluation dépend directement de l'indicateur (Cf. partie *Indicateurs*)

Elle s'appuie sur une mesure de l'impact direct de l'entreprise ; pour être rapportée sur le montant de la valeur ajoutée nette (excepté pour les indices, non exprimés par unité de valeur). Pour les indices, les méthodologies donnent directement la composante.

$$X_{VAN} = \frac{I_0}{VAN}$$

 X_{VAN} la valeur de l'indicateur relative à la valeur ajoutée nette de l'entreprise

VAN le volume de la valeur ajoutée nette

 I_0 l'impact direct de l'entreprise (non applicable pour les indices)

QUALITE D'UNE CHARGE EXTERNE / D'UNE IMMOBILISATION

La qualité qui s'applique à une charge externe ou à une immobilisation est celle du chiffre d'affaires de l'entreprise sollicitée (fournisseur).

Dans le cas d'une production immobilisée, la qualité associée est celle de la production de l'entreprise.

L'impact d'une charge externe ou d'une immobilisation est le produit de cette qualité par le montant (valeur non applicable aux indices). Dans le cadre d'une mesure de la qualité de la production d'une entreprise, la qualité de la *valeur immobilisée* intervient à hauteur des dotations aux amortissements.

QUALITE D'UN AGREGAT (FORMULE GENERIQUE)

La qualité d'un agrégat monétaire (somme des charges externes, somme des dotations aux amortissements, production, etc.) correspond à la moyenne des qualités de ses composantes pondérées par leur volume. Pour les indicateurs de type *contribution* ou *intensité*, le calcul peut être décomposé par la mesure des impacts en valeur absolue des composantes (produit de la qualité par le montant).

$$X_0 = \frac{\sum X_n \cdot V_n}{\sum V_n} = \frac{\sum I_n}{V_0} = \frac{I_0}{V_0}$$

 X_0 qualité de l'agrégat

 X_n qualités des composantes de l'agrégat

 V_n composantes de l'agrégat (quantités monétaires)

 V_0 agrégat (somme des composantes)

 I_n impacts des composantes de l'agrégat

 I_0 impact de l'agrégat

Pour la qualité des charges externes (X_{CI}), les flux concernés sont ceux enregistrés au sein des comptes de charges (classe 6) : 60 – Achats (hors 603), 61 – Services extérieurs, 62 – Autres services extérieurs, 661 – Charges financières et 67 – Charges exceptionnelles.

Pour les dotations aux amortissements sur immobilisations (X_{CF}), les flux concernés sont ceux des comptes de charges (classe 6) : 68 — Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions.

QUALITE DE LA VALEUR PRODUITE & DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Pour chaque indicateur, la mesure fait intervenir une composante liée à la valeur ajoutée, une composante liée aux consommations intermédiaires et une composante liée au capital. La valeur relative à la valeur produite correspond à une moyenne pondérée de l'ensemble des composantes selon leur montant. On obtient :

$$X_{VP} = \frac{X_{VA}.\,VA + X_{CI}.\,CI}{VP} = \frac{X_{VAN}.\,VAN + X_{CI}.\,CI + X_{CF}.\,DA}{VP}$$

 X_{VP} la valeur de l'indicateur relative à la production

VP la valeur produite par l'entreprise (chiffre d'affaires, production stockée et production immobilisée)

 X_{CA} la valeur de l'indicateur relative à la valeur ajoutée

VA la valeur ajoutée de l'entreprise

 X_{VAN} la valeur de l'indicateur relative à la valeur ajoutée nette

VAN la valeur ajoutée nette de l'entreprise (valeur ajoutée diminuée des dotations aux amortissements)

 X_{CI} la valeur de l'indicateur relative aux charges externes (consommations intermédiaires)

CI la valeur des charges externes

 X_{CF} la valeur de l'indicateur relative aux immobilisations (formation brute de capital fixe)

DA la valeur des dotations aux amortissements sur immobilisations

$$X_{CA} = \frac{X_{VP}.VP + X_{PS}.PS}{CA}$$

 X_{CA} la valeur de l'indicateur relative au chiffre d'affaires

CA le chiffre d'affaires de l'entreprise

 X_{PS} la valeur de l'indicateur relative à la production stockée

PS la production stockée de l'entreprise

Formules – Qualité de la valeur produite et du chiffre d'affaires

INDICATEURS D'APPRECIATION

Deux indications sont associées à chaque valeur : l'incertitude et l'origine de la valeur. Elles ont pour objectif d'améliorer l'appréciation des valeurs publiées.

INCERTITUDE

L'incertitude est fournie en pourcentage de la valeur.

L'utilisation de données statistiques ne permet pas de définir une incertitude *stricto sensu*, c'est-à-dire, un intervalle dans lequel la valeur se situe *obligatoirement*. Les valeurs obtenues à partir de ces données statistiques sont définies à des échelles macroéconomiques et non à partir d'échantillons ; il n'existe donc pas d'information sur la répartition de ces valeurs au sein des entreprises (écart-type, etc.).

Afin de fournir une mesure des écarts, il est cependant déterminé un intervalle dans lequel la valeur a de *forte probabilité* de se situer. Cet intervalle est alors *abusivement* assimilé à une incertitude et il est cependant important de noter qu'il existe une probabilité non nulle pour que la valeur *réelle* se situe hors de cette « incertitude ». Ces intervalles sont donc déterminés en fonction des valeurs minimales et maximales qui peuvent être *raisonnablement* atteintes. Les intervalles peuvent être *étendus*, et donc l'incertitude associée fortement élevée. Dans certains cas, notamment sur les dimensions environnementales où il existe peu de données à l'échelle des branches d'activités, elle peut atteindre 500%, voire 1000 % de la valeur, soit un facteur 5 ou 10.

Des travaux sont en cours pour affiner les valeurs statistiques proposées et leur incertitude.

Les choix des intervalles de confiance sont détaillés le plus possible au sein des fiches de chaque indicateur. L'incertitude est, pour certains indicateurs, ajustée pour chaque unité légale selon les données disponibles sur l'unité légale.

La complétion de la base de données permettra au fur-et-à-mesure d'ajuster les intervalles de confiance grâce aux données disponibles. En parallèle des travaux statistiques ont vocation à proposer des modèles plus performants pour l'attribution des données par défaut et pour l'estimation des intervalles de confiance associés.

ORIGINE DE LA VALEUR

L'origine de la valeur correspond au moyen d'obtention de la valeur. Elle est symbolisée par une lettre *flag* avec les significations suivantes :

р	published	Valeur publiée par l'entreprise
r	reported	Valeur issue d'un reporting de l'entreprise
е	estimated	Valeur estimée à partir de données publiées
а	adjusted	Valeur statistique ajustée à partir de données disponibles
S	statistic	Valeur par défaut sectorielle (activités, taille, etc.)
d	default	Valeur par défaut générique
n	non-applicable	Valeur non-applicable ou confidentielle

Tableau – Indicateur lié à la production de l'information

TRACABILITE

Un indicateur de traçabilité est en cours de construction pour préciser, pour chaque indicateur, la part de la valeur qui correspond à une mesure de l'impact, et par déduction celle qui correspond à l'utilisation de données statistiques.

Pour une valeur déclarée s'appuyant uniquement sur des données statistiques pour la mesure des impacts indirects, la traçabilité correspondra donc au taux de valeur ajoutée nette de l'entreprise. Pour autant, l'utilisation de données publiées, ne signifie pas une traçabilité complète (100 %) ; il faudrait pour se faire une traçabilité *quasi* complète pour les valeurs des fournisseurs.

Plus les données utilisées seront des données publiées, plus la traçabilité sera importante et valorisera une participation de l'ensemble de la chaine de valeur.

BASE DE DONNEES OUVERTE

Une base de données ouverte regroupe l'ensemble des valeurs des indicateurs pour les entreprises françaises. Elle est accessible via le portail ci-dessous : www.lasocietenouvelle.org/portail

La valeur des indicateurs présentes au sein de la base de données sont issues de trois approches :

- Données fournies par l'entreprise
- Données issues de reporting et publications de l'entreprise
- Données statistiques selon les informations publiques de l'entreprise

Elles sont d'ores-et-déjà accessibles pour l'ensemble des entreprises en activité figurant au sein du répertoire SIRENE dont le statut de diffusion l'autorise et l'état administratif marqué comme *ouvert*, soit 12 845 490 unités légales (20/03/2021).

Les unités légales présentes au sein de la base de données sont issues du répertoire SIRENE. Une synchronisation est effectuée régulièrement (en moyenne chaque semaine).

Note: D'autres indicateurs peuvent être présents au sein des données fournies pour l'entreprise (exemple: Index d'Egalité Professionnelle entre les Femmes et les Hommes), ils ne sont cependant pas considérés comme des indicateurs de qualité de la production, car non-compatibles avec le modèle cidessous (prise en compte des consommations et de la formation brute de capital fixe au prorata de leur montant).

Une API est également disponible pour permettre une exploitation par des tiers (lecture de données uniquement). Nous contacter pour plus d'information.

URL de l'API: api.lasocietenouvelle.org

INDICATEURS







CONTRIBUTION A L'ECONOMIE NATIONALE

Code: ECO (ECO_FRA) | Economy - France

Description: Part de la valeur produite sur le territoire français

Unité standard : en % (de la valeur)

Membres du groupe de travail : La Société Nouvelle,

IMPACT DIRECT

Grandeur mesurée : Valeur nette créée sur le territoire français (en euros)

DONNEES PAR DEFAUT

Les données disponibles sont ventilées par branche économique (NACE-Rev.2).

Elles sont obtenues à partir des agrégats de la comptabilité nationale exprimés à l'échelle des branches économiques (Production, Valeur ajoutée, Consommations intermédiaires). La valeur ajoutée nette est par définition entièrement contributrice à l'économie française ; et inversement la contribution des importations est considérée comme nulle. Pour les consommations intermédiaires domestiques (consommations hors importations), la contribution associée correspond à la part de la production intérieure dans la production disponible (production intérieure et importations).

Le volume des importations directes de chaque branche s'appuie sur les données TEC (Trade in Goods Statistics by Entreprise Characteristics) pour les importations de biens ; et sur un taux d'importation de service défini à l'échelle nationale, pour les importations de services (Part des importations de services sur le volume total des consommations intermédiaires hors importations de biens).

Les valeurs affectées par défaut aux unités légales s'appuient sur leur activité principale (APE) attribuée par l'INSEE, enregistrée au sein du répertoire de SIRENE. Un ajustement de la contribution de la valeur ajoutée nette est effectué à partir de la localisation des établissements actifs de l'unité légale concernée.

L'intervalle de confiance associé à l'utilisation des valeurs statistiques varie de 25 à 100 % selon la granularité des données macroéconomiques utilisées et les informations spécifiques à l'entreprise disponibles.

Données EUROSTAT:

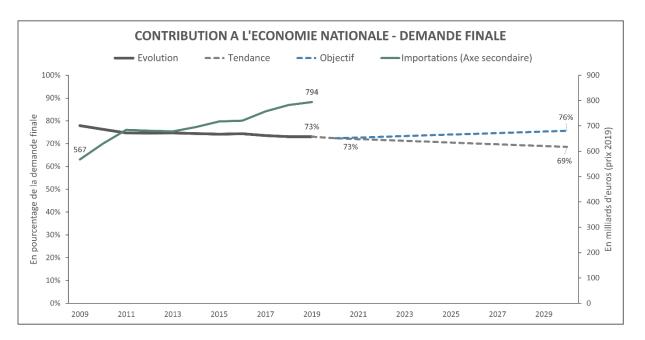
https://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=nama_10_a64&lang=fr https://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=ext_tec01&lang=fr

Données INSEE:

https://www.insee.fr/fr/statistiques/4277775?sommaire=4318291 https://www.insee.fr/fr/statistiques/2830182

Agrégat	Valeur	Année
France – Production intérieure	100.0 %	2020
France – Production disponible	73.1 %	2018
Volume des importations	552 Mrd €	
dont importations de biens	443 Mrd €	
France – Consommation finale	81.0 %	2015

Valeurs de référence



Evolution de la contribution à l'économie nationale de la production disponible

Objectif visé: Contribution > 82 % d'ici 2030

L'objectif est fixé par La Société Nouvelle. Il est défini dans une optique d'atteinte du plein emploi d'ici 2030 (chômage < 3%), par une relocalisation des activités. Il dépend de l'évolution des activités économiques, de l'emploi et des revenus.

COMPLEMENTS

EUROSTAT:

https://ec.europa.eu/eurostat/cache/metadata/fr/nama10_esms.htm https://ec.europa.eu/eurostat/cache/metadata/fr/ext_tec_sims.htm

INSEE:

https://www.insee.fr/fr/statistiques/4166056









CONTRIBUTION AUX METIERS D'ARTS & AUX SAVOIR-FAIRE

Code: ART | Arts and Crafts

Description : Part de la valeur produite grâce à un savoir-faire et/ou une capacité créative

Unité Standard: en % (de la valeur)

Membre du groupe de travail : La Société Nouvelle,

IMPACT DIRECT

Grandeur mesurée : Valeur nette créée issue de l'artisanat ou d'un savoir-faire reconnu

Critères:

- Activité principale répertoriée au registre des métiers / au sein de la Nomenclature d'Activités Française de secteur des métiers de l'Artisanat
- Labellisation Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV)

DONNEES PAR DEFAUT

Les données disponibles à l'échelle macroéconomique se limitent à la valeur ajoutée des entreprises artisanales. Elle est obtenue à partir du rapport de la DGE (Direction Générale des Entreprises) sur l'artisanat.

La valeur par défaut des unités légales s'appuie sur l'activité principale au registre des métiers des établissements, à partir du répertoire SIRENE, pour la valeur ajoutée nette, et sur la valeur par défaut à l'échelle nationale pour les consommations domestiques. La contribution relative aux importations est considérée comme nulle.

Les taux de valeur ajoutée, de consommation et d'importation sont obtenus à partir des agrégats de la comptabilité nationale de la branche économique au sein de laquelle se situe l'unité légale (activité principale).

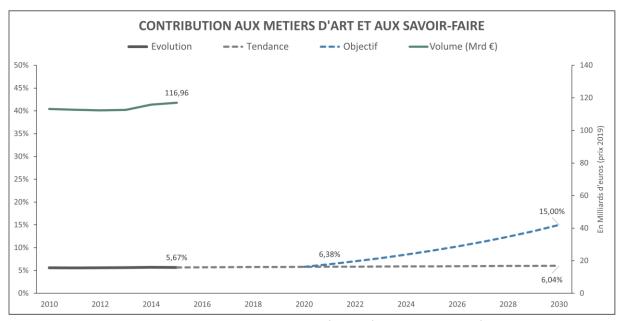
L'intervalle de confiance se situe entre 50 et 100 % et dépend fortement du taux de valeur ajoutée de l'entreprise. Pour une unité légale non reconnue, l'intervalle de confiance est de 500%.

Données DGE:

https://www.entreprises.gouv.fr/fr/etudes-et-statistiques/chiffres-cles/chiffres-cles-de-l-artisanat

Agrégat	Valeur	Année	Indice
France – Production intérieure	5.7 %	2015	-
Volume de la valeur ajoutée de l'Artisanat	111.6 Mrd€		

Valeurs de référence



Evolution de la contribution aux métiers d'art et aux savoir-faire de la production intérieure française

Objectif *visé*: Contribution > 25 % d'ici 2030

L'objectif est fixé par La Société Nouvelle. Il est défini arbitrairement pour favoriser et encourager le développement de l'artisanat, des savoir-faire et des capacités créatives. En complément, sur le périmètre spécifique de l'artisanat, l'objectif visé est de 15 % d'ici 2030.

COMPLEMENTS

INSEE:

https://www.insee.fr/fr/statistiques/4277845?sommaire=4318291

INSTITUT NATIONAL DES METIERS D'ART (INMA) :

https://www.institut-metiersdart.org/

Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance :

https://www.economie.gouv.fr/entreprises/labels-et-reconnaissance-de-savoir-faire







CONTRIBUTION AUX ACTEURS D'INTERET SOCIAL

Code: SOC | Social

Description : Part de la valeur produite dans un intérêt social défini

Unité Standard: en % (de la valeur)

Membres du groupe de travail : La Société Nouvelle

IMPACT DIRECT

Grandeur mesurée : Valeur nette créée par des acteurs d'intérêt social

L'impact direct à l'échelle d'une unité légale est nul ou équivalent à la valeur ajoutée nette en fonction de la définition ou non d'un intérêt social.

Critères:

- Structure de l'ESS (Economie Sociale et Solidaire)
- Agrément ESUS / Entreprise à mission
- Raison d'être inscrite dans les statuts de l'entreprise

DONNEES PAR DEFAUT

Les données macroéconomiques disponibles se limitent à la valeur ajoutée des structures de l'ESS, obtenue à partir des publications de ESS France (Observatoire National de l'ESS).

La valeur par défaut des unités légales s'appuie sur la variable relative à l'Economie Sociale et Solidaire au sein du répertoire SIRENE, pour la valeur ajoutée nette, et sur la valeur par défaut à l'échelle nationale pour les consommations domestiques. La contribution relative aux importations est considérée comme nulle. Les taux de valeur ajoutée, de consommation et d'importation sont obtenus à partir des agrégats de la comptabilité nationale de la branche économique au sein de laquelle se situe l'unité légale (activité principale).

Dès son apparition au sein du répertoire SIRENE, la qualité "Société à Mission" sera intégrée dans la valeur par défaut fournie pour l'unité légale.

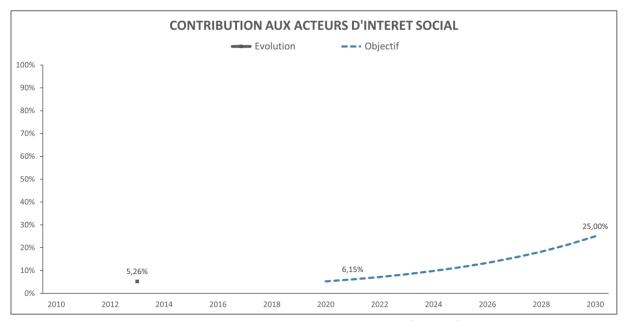
L'intervalle de confiance se situe entre 50 et 100 % et dépend fortement du taux de valeur ajoutée de l'entreprise. Pour une unité légale non reconnue, l'intervalle de confiance est de 500%.

Données ESS France:

https://ess-france.org/fr/less-en-chiffres

Agrégat	Valeur	Année	Indice
France – Production intérieure	5.3 %	2013	-
Volume de la valeur ajoutée de l'ESS	100 Mrd €		

Valeurs de référence



Evolution de la contribution de la production intérieure française

Objectif visé: Contribution > 75.0 % d'ici 2030

L'objectif est fixé par La Société Nouvelle. Il est défini pour inciter à la définition de la raison d'être des entreprises. En complément, sur le périmètre spécifique de l'ESS, l'objectif visé est de 10.0 % d'ici 2030.

COMPLEMENTS

Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance :

https://www.economie.gouv.fr/

ESS France (Chambre française de l'ESS):

https://ess-france.org/fr

Conseil National des Chambres Régionales de l'ESS :

http://www.esspace.fr/index.html









CONTRIBUTION A L'EVOLUTION DES COMPETENCES ET DES CONNAISSANCES

Code: KNW | *Knowledge*

Description : Part de la valeur produite, contribuant à la recherche, à la formation ou à

l'enseignement

Unité Standard : en % (de la valeur)

Membres du groupe de travail : La Société Nouvelle,

IMPACT DIRECT

Grandeur mesurée: Montant total des charges (hors charges externes et dotations aux amortissements) liées à la formation, l'éducation ou la recherche.

Les postes de charges sont les suivants :

- Rémunérations de contrat de formation : stage, alternance, contrat d'apprentissage
- Rémunérations liées à l'encadrement de formation
- Rémunérations liées à des travaux de recherche
- Rémunérations liées à des partenariats avec des établissements de formation

DONNEES PAR DEFAUT

Les données macroéconomiques disponibles se limitent à la part du PIB dédié à la formation professionnelle à l'échelle nationale.

Elle est affectée à l'ensemble des unités légales, excepté pour les unités légales des branches de l'éducation, de la formation ou de la recherche pour lesquelles la valeur ajoutée est considérée comme entièrement contributrice à l'évolution des compétences et des connaissances.

Les jeux de données ouverte du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation sont en cours d'exploitation pour une ventilation des dépenses en R&D par taille et branche d'activité.

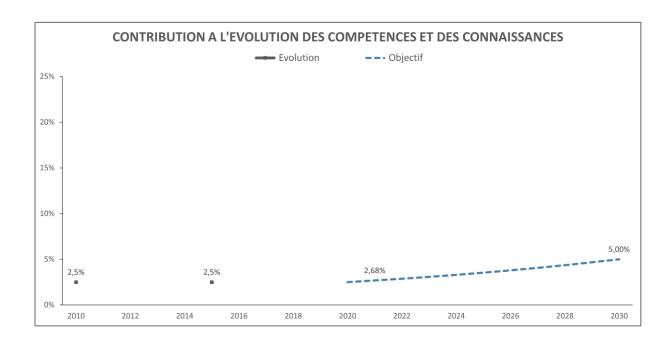
L'intervalle de confiance si situe aux alentours de 25 % pour les valeurs ajustées (branches spécifiques) et de 500 % sinon. Cela correspond à une contribution entre 0.1 % et 10 %.

Données EUROSTAT :

https://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=trng_cvt_16n2&lang=fr

Agrégat	Valeur	Année	Indice
France – Production intérieure	2.5 %	2015	-
UE – Production intérieure	1.7 %	2015	-

Valeurs de référence



Objectif *visé*: Contribution > 5.0 % d'ici 2030

L'objectif est fixé La Société Nouvelle. Il est défini pour incitation au financement de la recherche et à la formation. Il est alimenté par l'objectif de l'Union Européenne d'un financement de la R&D à hauteur de 3% du PIB.

COMPLEMENTS

Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation :

https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion :

https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/

Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance :

https://www.economie.gouv.fr/entreprises/innovation-et-data







INDICE DE REPARTITION DES REMUNERATIONS

Code: DIS | *Income Distribution* **Description**: Coefficient de GINI

Unité Standard : sans unité, valeur comprise entre 0 (égalité parfaite) et 100 (inégalité parfaite)

Membres du groupe de travail : La Société Nouvelle,

IMPACT DIRECT

Grandeur mesurée : Indice de GINI des taux horaires bruts

Cf. Tableur mis à disposition

DONNEES PAR DEFAUT

Les données disponibles se limitent à l'indice de GINI à l'échelle nationale pour les revenus des ménages avant transferts sociaux.

La valeur par défaut est appliquée à l'ensemble des unités légales dont les effectifs sont supérieurs à 2 collaborateurs.

L'intervalle de confiance est de 50 %.

Données EUROSTAT:

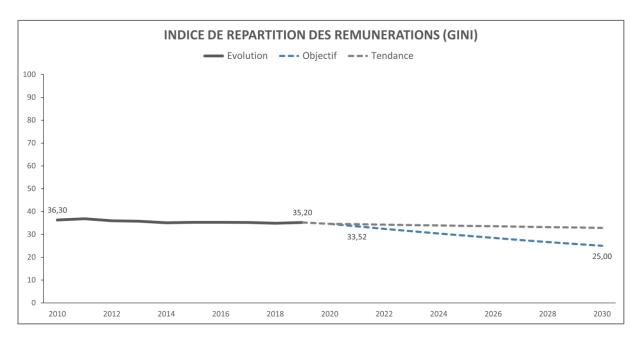
https://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=ilc_di12c&lang=fr

NOTES

Une meilleure répartition des rémunérations au sein de chaque entreprise n'implique pas nécessairement une meilleure répartition des revenus à l'échelle nationale, notamment en raison des disparités existantes entre certaines branches d'activités.

Agrégat	Valeur	Année	Indice
France – Production intérieure	35.2 /100	2019	-
UE – Production intérieure	34.8 /100	2019	

Valeurs de référence



Objectif:

■ Indice de GINI < 25/100 d'ici 2030

L'objectif est fixé par La Société Nouvelle. Il est défini pour réduire les inégalités liées au revenu du travail. Il est à noter que la structure de calcul (moyenne pondérée) ne permet pas d'avoir un lien direct entre une bonne répartition des rémunérations au sein des entreprises et à l'échelle nationale. Il permet cependant de réduire les inégalités au sein des organisations.

COMPLEMENTS

Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion :

https://travail-emploi.gouv.fr/droit-du-travail/la-remuneration/article/le-salaire-fixation-et-paiement

Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance :

https://www.economie.gouv.fr/entreprises/remuneration-salaries







INDICE D'ECART DE REMUNERATIONS FEMMES - HOMMES

Code: GIN (GIN_GAP) | *Gender Inequality*

Description: Ecart entre le taux horaire brut moyen des femmes et des hommes (en pourcentage du

taux horaire moyen).

Unité Standard : en % (du taux horaire moyen)
Membres du groupe de travail : La Société Nouvelle,

IMPACT DIRECT

Grandeur mesurée : Ecart absolu entre le taux horaires moyens bruts des femmes et celui des hommes, en pourcentage du taux horaire brut moyen

DONNEES PAR DEFAUT

Les données disponibles se limitent à l'écart de rémunération à l'échelle nationale pour les revenus des ménages avant transferts sociaux.

La valeur par défaut est appliquée à l'ensemble des unités légales dont les effectifs sont supérieurs à 2 collaborateurs. Pour les unités légales dont les effectifs ne dépassent pas

2 collaborateurs, l'écart est défini comme nul pour la valeur ajoutée, et la valeur par défaut est appliqué pour les consommations.

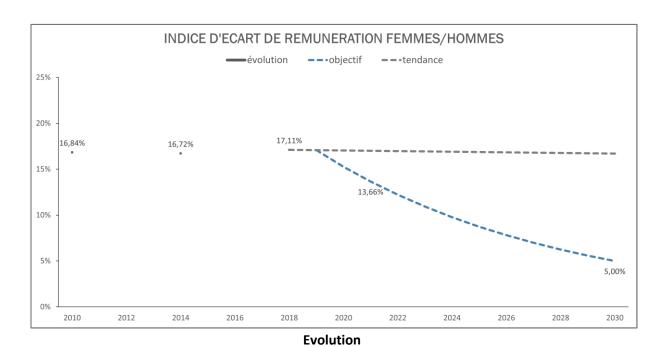
L'intervalle de confiance est de 50 %.

Données EUROSTAT:

https://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=earn_ses_hourly&lang=fr

Agrégat	Valeur	Année	Indice
France – Production intérieure	17.1 %	2018	-
UE – Production intérieure	18.7 %	2014	

Valeurs de référence



Objectif *visé*: Ecart < 5.0 % d'ici 2030

L'objectif est fixé par La Société Nouvelle. Il est défini en accord avec une trajectoire visant un écart inférieur à 1% d'ici 2050.

COMPLEMENTS

Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion :

https://travail-emploi.gouv.fr/droit-du-travail/la-remuneration/article/l-egalite-de-remuneration-entre-les-femmes-et-les-hommes-et-les-obligations-des-374533











INTENSITE D'EMISSION DE GAZ A EFFET DE SERRE

Code: GHG | Greenhouse Gas

Description : Quantité de gaz à effet de serre émise par unité de valeur (euro de chiffre d'affaires) **Unité standard :** en gCO2e/€ (CO2e : CO2 équivalent ; mise en équivalence des différents gaz à effet

de serre, par rapport au CO2)

Membres du groupe de travail : La Société Nouvelle,

IMPACT DIRECT

Grandeur mesurée: Emissions directes de gaz à effet de serre (SCOPE 1 – Périmètre opérationnel)

Postes d'émission :

- Sources fixes de combustion
- Sources mobiles de combustion
- Procédés hors énergie
- Emissions fugitives
- Biomasse

DONNEES PAR DEFAUT

Les données disponibles sont ventilées par branche économique (NACE-Rev.2).

Elles sont obtenues à partir des comptes macroéconomiques des branches économiques et des données EUROSTAT relatives aux émissions de gaz à effet de serre. Les émissions directes des branches sont associées au volume de la valeur ajoutée. Les émissions indirectes liées aux consommations intermédiaires sont obtenues à partir de la ventilation des consommations par branche (cf. TES INSEE).

L'intervalle de confiance associé à l'utilisation des valeurs statistiques est de 500 % pour les valeurs sectorielles. (Travaux en cours)

Données EUROSTAT:

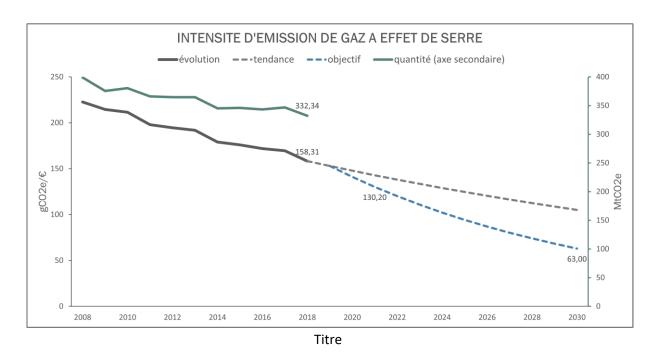
https://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=env_ac_ainah_r2&lang=fr

Données INSEE:

https://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=env_ac_ainah_r2&lang=fr

Agrégat	Valeur	Année	Indice
France – Production intérieure	153 gCO2e/€	2018	-
Emissions de gaz à effet de serre	331 MtCO2e		
UE – Production intérieure	266 gCO2e/€	2018	
Emissions de gaz à effet de serre	3 208 MtCO2e		
Monde – Production	544 gCO2e/€	2016	

Valeurs de référence



Objectif à atteindre: Intensité < 63 gCO2e/€ d'ici 2030

L'objectif correspond une réduction des émissions de 55% d'ici 2030 par rapport à 1990, objectif fixé par le Ministère de la Transition Ecologie, et défini à l'échelle européenne. L'objectif dépend également des puits de carbone, de l'évolution des émissions directes des ménages et du volume des activités économiques.

COMPLEMENTS

- Ministère de la Transition Ecologique
- CITEPA
- ADEME
- ATMO (échelle locale)
- Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC) adoption 2020









INTENSITE D'EXTRACTION DE MATIERES PREMIERES

Code: MAT | Materials

Description : Quantité de matières premières extraite (minerais, fossiles, biomasse) par unité de

valeur produite

Unité Standard : en g/€

Membres du groupe de travail : La Société Nouvelle,

IMPACT DIRECT

Grandeur mesurée : Quantité extraite de matières premières

Familles de matières premières :

- Biomasse
- Minerais métalliques
- Minerais non métalliques
- Matières fossiles

DONNEES PAR DEFAUT

Les données disponibles sont ventilées par branche économique (NACE-Rev.2).

Elles sont obtenues à partir des apports directs (extractions intérieures et importations) à l'échelle nationale et de la répartition de la consommation de matières premières par produits (nomenclature CPA) à l'échelle européenne. La consommation de matières est directement associée à la production des branches économiques via la classification des produits (alignés sur la nomenclature des activités).

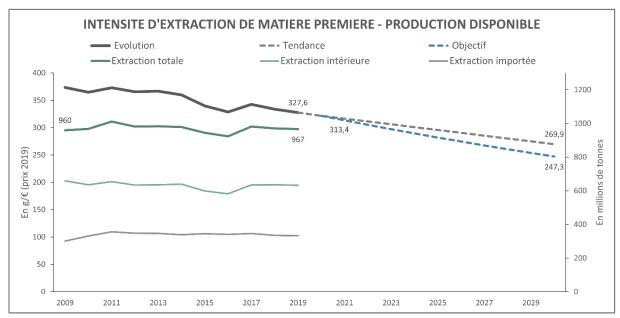
L'intervalle de confiance associé à l'utilisation des valeurs statistiques est de 1000 %.

Données EUROSTAT:

https://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=env_ac_mfa&lang=fr https://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=env_ac_mfa&lang=fr

Agrégat	Valeur	Année	Indice
France – Production disponible	328 g/€	2019	-
Extraction de matières premières	967 Mt		
dont extraction intérieure	633 Mt		
dont importations	334 Mt		
UE – Production disponible	377 g/€	2019	-
Extraction de matières premières	7 072 Mt		
dont extraction intérieure	5 373 Mt		
dont importations	1 699 Mt		
OCDE – Production intérieure	372 g/€	2017	-
Extraction de matières premières	19 531 Mt		

Valeurs de référence



Evolution de l'intensité d'extraction de matières premières de la production disponible française

Objectif visé: Intensité < 247 g/€ d'ici 2030

L'objectif est fixé par La Société Nouvelle. Il correspond à une trajectoire nécessaire pour atteindre une extraction nulle de matières fossiles d'ici 2050.

COMPLEMENTS

- Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire
- ADEME













INTENSITE DE PRODUCTION DE DECHETS

Code: WAS | Waste

Description : Quantité de déchets produite par unité de valeur produite

Unité Standard : en g/€

Membres du groupe de travail : La Société Nouvelle,

IMPACT DIRECT

Grandeur mesurée : Quantité produite de déchets

Catégories de déchets :

Déchets dangereux

- Déchets non-dangereux valorisés (recyclage, etc.)
- Déchets non-dangereux non-valorisés

Les co-produits ne sont pas comptabilisés. Un co-produit correspond à un produit / résidu de production non vendu et transmis à une autre société en vue d'être transformé, sans destruction, en un produit vendu.

DONNEES PAR DEFAUT

Les données disponibles sont ventilées par branche économique (NACE-Rev.2).

Elles sont obtenues à partir des comptes macroéconomiques des branches économiques et des données EUROSTAT relatives à la production de déchets. La production directe de déchets est associée à la valeur ajoutée nette, les intensités de production de déchets de la production française et mondiale sont affectées aux consommations domestiques et aux importations.

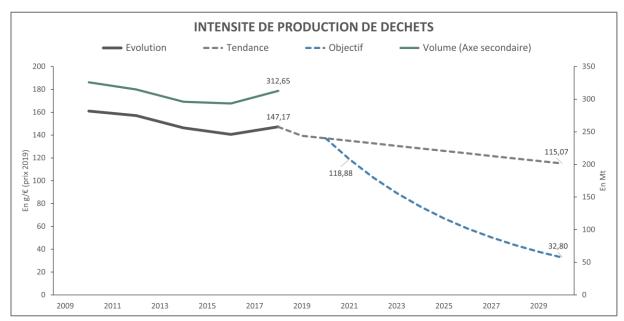
L'intervalle de confiance associé à l'utilisation des valeurs statistiques est de 1000 %.

Données EUROSTAT:

https://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=env_wasgen&lang=fr

Agrégat	Valeur	Année	Indice
France – Production intérieure	147 g/€	2018	-
Production brute de déchets	313 Mt		
UE – Production intérieure	176 g/€	2018	-
Production brute de déchets	2 127 Mt		

Valeurs de référence



Evolution de l'intensité de production de déchets de la production intérieure française

Objectif *visé*: Intensité < 32,8 g/€ d'ici 2030

L'objectif est fixé par La Société Nouvelle. Il est défini en accord avec une trajectoire visant une économie zéro déchets (volume < 10 Mt) en 2050.

COMPLEMENTS

- ADEME
- INERIS
- Loi de transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015
- Programme National de Prévention des Déchets 2014-2020
- Plan de réduction et de valorisation des déchets
- Plan national de gestion des déchets
- Directive cadre relative aux déchets (Directive 2008/98/CE)









INTENSITE DE CONSOMMATION D'ENERGIE

Code: NRG | Energy

Description : Consommation d'énergie primaire par unité de valeur produite

Unité Standard : en kJ/€

Membres du groupe de travail : La Société Nouvelle,

IMPACT DIRECT

Grandeur mesurée : Quantité consommée d'énergie (en kJ)

Produits énergétiques comptabilisés :

- Electricité
- Energies fossiles (carburant, gaz, etc.)
- Biomasse
- Chaleur
- Energies renouvelables transformées (éolien, photovoltaïque, etc.)

DONNEES PAR DEFAUT

Les données disponibles sont ventilées par branche économique (NACE-Rev.2).

Elles sont obtenues à partir des comptes macroéconomiques des branches économiques et des données EUROSTAT relatives à la consommation d'énergie. La consommation finale d'énergie des branches est associée au volume de la valeur ajoutée. La consommation indirecte liée aux consommations intermédiaires est obtenue à partir de la ventilation des consommations par branche (cf. TES INSEE).

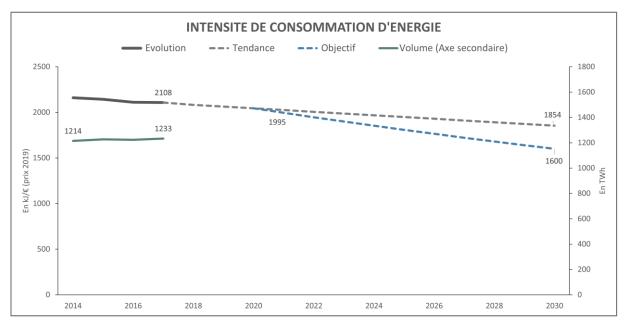
L'intervalle de confiance associé à l'utilisation des valeurs statistiques est de 500 % pour les valeurs sectorielles. (Travaux en cours)

Données EUROSTAT:

https://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=env ac pefasu&lang=fr

Agrégat	Valeur	Année	Indice
France – Production intérieure	2 170 kJ/€	2017	-
Consommation brute	106 Mtep		
OCDE – Production intérieure	4 366 kJ/€	2018	-
Consommation brute	5 374 Mtep		

Valeurs de référence



Evolution de l'intensité de consommation d'énergie de la production intérieure française

Objectif *visé*: Intensité < 1 868 kJ/€ d'ici 2030

L'objectif correspond à la planification pluriannuelle de l'énergie (PPE) jusqu'en 2018 du Ministère de la Transition Ecologique, étendue à 2030 ; avec un objectif de réduction de 14% de la consommation en 2028 par rapport à 2012.

COMPLEMENTS

Ministère de la Transition Ecologique :

https://www.ecologie.gouv.fr/politiques/energies











INTENSITE DE CONSOMMATION D'EAU

Code: WAT | Water

Description : Quantité d'eau consommée par unité de valeur produite

Unité Standard : en L/€

Membres du groupe de travail : La Société Nouvelle,

IMPACT DIRECT

Grandeur mesurée : Quantité consommée d'eau (en L)

Les prélèvements d'eau avec restitution dans le milieu d'origine, sans traitement, ne sont pas comptabilisés.

DONNEES PAR DEFAUT

Les données disponibles sont ventilées selon quatre secteurs : agriculture, industrie, énergie, etc. Ces derniers sont associés à la NACE selon la correspondance suivante : Agriculture : A, Industrie : B-E (hors D), Energie : E36, Service : H-U.

Les quantités consommées sont associés à la valeur ajoutée des agrégats. Les intensités moyennes de la production française et mondiale sont affectées aux consommations selon le taux d'importations.

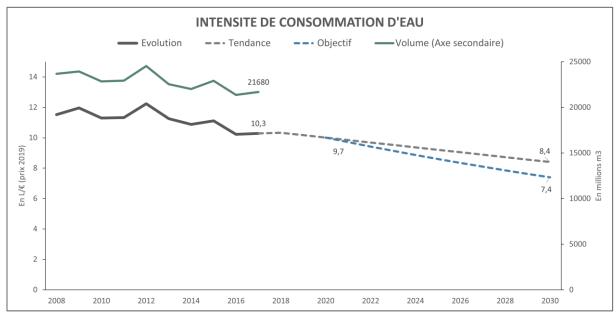
L'intervalle de confiance associé à l'utilisation des données est de 1000 %.

Données EUROSTAT:

https://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=env wat abs&lang=fr

Agrégat	Valeur	Année	Indice
UE – Production intérieure	10.6 L/€	2017	-
Consommation brute	21 680 m€	2017	-
OCDE – Production intérieure	17.9 L/€	2018	_

Valeurs de référence



Evolution de l'intensité de consommation d'eau de la production intérieure française

Objectif *visé*: Intensité < 7.4 L/€ d'ici 2030

L'objectif correspond à une réduction de la consommation de 2 Milliards de m3. Il est défini d'après la diminution des disponibilités en eau du au réchauffement climatique, estimée par Eau France.

COMPLEMENTS

Ministère de la transition écologique

https://www.ecologie.gouv.fr/politiques/eau

Eau France

https://www.eaufrance.fr/

Les Agences de l'eau

http://www.lesagencesdeleau.fr/

European Environnement Agency (EEA)

https://water.europa.eu/freshwater













INTENSITE D'UTILISATION DE PRODUITS DANGEREUX

Code: HAZ | Hazard

Description : Quantité utilisée de produits classifiés comme dangereux pour la santé ou

l'environnement par unité de valeur produite

Unité Standard : en g/€

Membres du groupe de travail : La Société Nouvelle,

IMPACT DIRECT

Grandeur mesurée: Quantité utilisée de produits dangereux pour la santé et/ou l'environnement

Les dangers considérés sont :

- Dangereux, nocif et irritant
- Polluant pour l'environnement
- Produit dangereux pour la santé
- Toxique

DONNEES PAR DEFAUT

Les données disponibles se limite à l'intensité d'utilisation de produits dangereux à l'échelle de la production intérieure européenne. Elle est affectée à l'ensemble des unités légales.

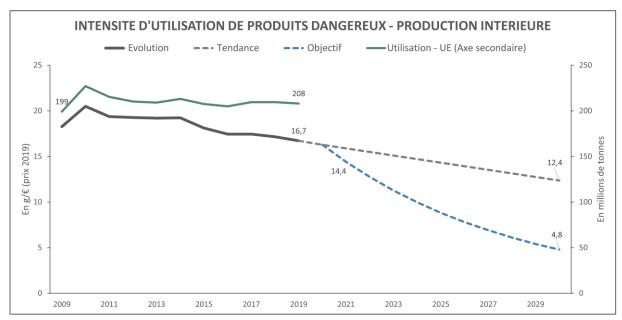
L'intervalle de confiance associé à l'utilisation de la valeur est à 1000 %.

Données EUROSTAT:

https://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=env chmhaz&lang=fr

Agrégat	Valeur	Année	Indice
UE – Production intérieure	16.7 g/€	2019	-
dont dangereux pour la santé	17.4 g/€	2019	-
dont dangereux pour l'environnement	6.3 g/€	2019	-

Valeurs de référence



Evolution de l'intensité d'utilisation de produits dangereux de la production intérieure de l'Union Européenne

Objectif *visé*: Intensité < 4.8 g/€ d'ici 2030

L'objectif est fixé par La Société Nouvelle. Il s'inscrit dans une trajectoire visant une intensité inférieure à 0.4 g/€ d'ici 2050, équivalente à une utilisation de 10 Mt de produits dangereux à l'échelle européenne.

COMPLEMENTS

Ministère de la Transition Ecologique

https://www.ecologie.gouv.fr/politiques/produits-chimiques

Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS)

https://www.inrs.fr/risques/cmr-agents-chimiques/ce-qu-il-faut-retenir.html

European Chemicals Agency (ECHA)

https://echa.europa.eu/fr/home